

Pays de Mormal

MAGAZINE

www.cc-paysdemormal.fr / Toute l'actualité de votre Communauté de Communes / #10 HIVER 2018-2019

FLASH

Les questions environnementales abordées lors du prochain conseil de développement / p.3

ON EN PARLE

SDUS, le numérique pour tous / p.8

DOSSIER

Le Pays de Mormal aide ses entreprises, focus sur les différents dispositifs / p.12

FOCUS

Un PACTE avec l'état, la Région et le Département pour valoriser les atouts du territoire / p.20



CHEZ NOUS

BAVAY

Une ville riche de son passé mais tournée vers l'avenir / p.16

ÉDITO

Penser concret et agir en proximité

Avec l'équité comme règle, ce sont là les deux axes qui sous-tendent l'action du Pays de Mormal depuis sa création. Les échéances électorales pousseront peut-être certains à jouer une carte plus individuelle, ce ne sera pas notre cas. Nous gardons un cap clair : permettre à chacun de trouver toute sa place dans notre beau territoire.

Pour cela, il faut commencer par soutenir nos artisans et commerçants locaux, qui irriguent chaque commune. Nos entreprises, souvent de taille modeste, sont, elles, au cœur de notre dynamisme. Les uns et les autres peuvent compter sur notre soutien concret. Après Refresco où la Communauté porte seule l'effort sur la voirie d'accès, nous pouvons nous réjouir de l'installation de la fromagerie des régions à Maroilles. Et alors que le village d'artisans attire déjà de nouvelles activités et de nouveaux services, nous travaillons avec les commerçants à rénover et améliorer leur accueil. Enfin, pour

soutenir le dynamisme des entrepreneurs, nous avons développé et élargi notre dispositif d'aide aux entreprises.

Le tissu économique, combat continu, n'est pas déconnecté de son environnement. Notre verdoyant territoire, est un atout touristique qu'il nous faut conforter. La remise en état du sentier de saint Jacques, le nouveau géant Gargantua de l'arboretum, la véloroute, les travaux de renaturation des cours d'eaux, font partie de cette ambition. Pour autant, il n'y aura pas de réussite sans se soucier des femmes et des hommes qui habitent, travaillent, et font vivre le Pays de Mormal. Les travaux du Relais d'Assistants Maternels de Bavay seront lancés dès 2019. Afin de ne laisser personne de côté, la politique handicap vient élargir l'action déployée auprès des aînés.

Nous avons de l'ambition pour les habitants du Pays de Mormal. Un espace comme le nôtre, en marge des grandes métropoles et frontalier, ne doit pas être un espace de repli. Il ne peut subir les mutations agricoles, les aléas industriels et la baisse des services publics sans réagir. Il peut, il doit, être un territoire d'innovation, permettant à chacun

de faire face aux évolutions qui s'annoncent. C'est là où l'Etat, garant de l'unité territoriale, doit avoir une écoute particulière pour l'Avesnois. Dans le Pacte, comme dans le Contrat de Transition Ecologique et Sociale, nous avons proposé des actions qui répondent aux besoins des territoires, qui en garantissent l'égal accès aux nouveaux services et qui se veulent une 1^{ère} réponse aux défis de la nouvelle économie.



Guislain Cambier
Président de la Communauté de Communes du
Pays de Mormal, Maire de Potelle

Belles fêtes de fin d'année à tous.



**LE MAGAZINE DE VOTRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
/ Hiver 2018-2019**

Directeur de publication : Guislain Cambier
• **Conception-réalisation :** CCPM
• **Impression :** Imprimerie Gantier : Zone
Artisanale 10 Muids, 59770 Marly
03 27 33 53 34 • **Tirage :** 25.000 exemplaires •
Publication semestrielle • Dépôt légal à parution
• **Communauté de Communes du Pays de
Mormal** • 18 Rue Chevray 59530
LE QUESNOY • Tél : 03.27.09.04.60 •
contact@cc-paysdemormal.fr

SOMMAIRE

FLASH

p3 Village d'artisans, séjours d'hiver
et St Jacques de Compostelle

ACTUALITÉS

p6/7 Lancement des travaux de la
véloroute et Gargantua

ON EN PARLE

p8/9 SDUS, Fibre optique et
éclairage public

ZOOM

p10/11 La Brigade Bleue
et l'Action Sociale

DOSSIER

p12/13 Le Pays de Mormal aide
ses entreprises

CHEZ NOUS

p14/19 La vie dans nos communes

FOCUS

p20/21 Le PACTE / Contrat de
transition écologique

TRAVELLING

p22/23 L'actualité de ville en ville

PORTRAIT

p24 La Fromagerie de Maroilles

FLASH

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



VILLAGE D'ARTISANS

20
cellules destinées
à accueillir des
activités
artisanales

Dans la continuité du projet d'aménagement de la zone d'activité de la Vallée de l'Aunelle à Wagnies-le-Grand, les travaux de construction du village d'artisans ont débuté le 8 octobre dernier.

Il est prévu la construction de 20 cellules de 75 m² destinées à accueillir des activités artisanales et de service et d'une salle de conférence d'environ 300 m². Celui-ci pourra être utilisé pour des formations, des présentations de produits ou des réunions à caractère économique. Les premières cellules seront livrées dès avril et les dernières en mai 2019. La réception de la salle de conférence est prévue en juillet 2019.

Des futurs preneurs se sont déjà positionnés pour la location des cellules. Chaque candidature est présentée au comité de validation des projets d'implantation. L'objectif est de faciliter la création d'entreprise mais également de permettre à des entreprises de se développer. Pour toute demande de renseignements, vous pouvez contacter le service développement économique du Pays de Mormal au 03.27.09.04.61.

ENFANCE-JEUNESSE



SÉJOURS D'HIVER

Et si vos enfants partaient
au ski en Italie ?

140
jeunes âgés
de 12 à
14 ans



L'intercommunalité organise deux séjours au ski en février. 140 jeunes âgés de 12 à 14 ans vont découvrir les joies de la glisse du 9 au 17 février puis du 15 au 23 février. Ils partiront par groupe de 70.

Au programme : ski de piste, snowtubbing, jeux de neige et animations diverses rythmeront ces vacances. Des tests seront également proposés dans certaines disciplines sportives. Le voyage se fera en autocar et le prix comprend l'hébergement, la location de matériel ainsi que les remontées mécaniques.

TOURISME



ST JACQUES DE COMPOSTELLE

Des balises pour aller jusqu'à Saint-Jacques
de Compostelle



Nombreux sont les randonneurs à vouloir suivre le parcours de Saint-Jacques de Compostelle. Et si une partie de l'itinéraire passait par plusieurs communes du Pays de Mormal, il n'était pas matériellement identifié. Ce chemin était bien entendu répertorié dans la carte touristique de la forêt de Mormal. Mais depuis octobre, on peut suivre le chemin à la trace grâce à des plots en laiton qui ont la forme de coquilles Saint-Jacques. Au total, une trentaine va être posée dans les communes concernées. Il s'agit de Bavay, Mecquignies, Locquignol, Maroilles et Landrecies.

BIENTÔT SIX BORNES DE RECHARGE pour les véhicules électriques installées

Les bornes installées par Citéos à travers le Pays de Mormal sont en accès libre et gratuit pendant un an.



Landrecies, « pôle de transition de la 3^e Révolution industrielle » ? Ce sont les mots du président Guislain Cambier, le 12 octobre dernier, lors de l'inauguration d'une borne de recharge pour voitures électriques, dans cette ville.

Pourquoi ? Parce que l'installation de ce nouvel outil, destiné à tous les habitants du territoire qui en ont besoin, vient « compléter une action du Pays de Mormal (CCPM) sur la commune », a expliqué le président de l'interco.

L'installation de cette borne, boulevard Bonnaire, juste à côté de l'entrée du stade peut être vue comme un coup de pouce donné aux automobilistes qui ont déjà opté pour le véhicule 100% électrique. C'est justement pour montrer que la conversion est possible, sans se casser la tête pour savoir où recharger, même dans un territoire rural comme l'est le Pays de Mormal. « C'est une aide à passer la transition écologique ». Ainsi, sur le territoire de la communauté, six bornes seront bientôt en service. Quatre sont déjà installées. Les deux restantes le seront bientôt à Maroilles et Bavay. « Aujourd'hui, 25 000 bornes sont installées en France, commente Danièle Druenes, Vice-présidente en charge de l'environnement, et l'Etat a le projet ambitieux d'avoir 100 000 bornes en 2022. » Le Pays de Mormal contribue ainsi à ce projet à son échelle.



Les bornes de recharge ont été installées par l'entreprise Citéos.

8 000 €

Une borne et son installation (raccordement compris)

COMMENT ÇA MARCHE ?

Ces bornes de recharge seront accessibles gratuitement durant un an. Au-delà, il faudra vous munir d'une carte pour venir badger et pouvoir recharger votre véhicule.

L'utilisation est simple. Chaque borne peut accueillir deux voitures. Il suffit de venir avec son câble de rechargement. Pendant la gratuité, branchez-vous, refermez le capot de sécurité et laissez la charge se faire. Un voyant lumineux bleu

clignote. Une fois la charge terminée les leds passent au bleu fixe. Ces bornes sont à recharge rapide. Comptez une heure pour voir votre batterie rechargée (selon les véhicules), juste le temps de profiter des commerces de proximité.

Une fois les 6 bornes en service, le Pays de Mormal va s'intéresser aux privés pour faciliter l'installation de bornes sur les parkings des supermarchés par exemple. Le président aimerait aussi pouvoir en installer en concertation avec les communes intéressées.

FINANCEURS



Agence de l'Environnement et de la Pénalité de l'Énergie



Région Hauts-de-France



Pays de Mormal
Communauté de Communes

LIEUX

Bavay, avenue de Louvignies
Hon-Hergies, rue Gaston Genarte
Landrecies, boulevard Bonnaire
Le Quesnoy, centre Lovendal
Maroilles, rue du Lieutenant
Wargnies-le-Grand, ZAC

50% 30% 20%

Les questions environnementales abordées lors du prochain CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Mis en place depuis un an, le conseil de développement permet aux habitants de poser des questions aux élus de l'intercommunalité sur des sujets précis.

Purement consultatif, le conseil de développement est né d'une volonté de l'exécutif du Pays de Mormal. Ainsi, le président Guislain Cambier a nommé vingt-huit personnes - des habitants de la CCPM – jusqu'à la fin du mandat.

Ce conseil se réunit une fois par trimestre, durant deux heures en moyenne, pour évoquer des sujets liés à l'économie, au social, à la culture, à l'environnement, aux questions scientifiques, au monde associatif et à l'éducation. « L'objectif est de mettre à l'ordre du jour les questions d'actualité pour améliorer la vie de la CCPM et de ses habitants », détaille Vincent Guffroy, son président.

Le rôle de ce dernier est de coordonner les débats et de faire remonter les sujets au conseil communautaire. « Parfois, les spécialistes de certains sujets interviennent. Ils peuvent être des techniciens de la CCPM comme des personnes extérieures. »

« Ce conseil permet de créer du lien entre la population et les élus », constate Vincent Guffroy. Car aux questions posées, des réponses sont toujours apportées.

En un an, les questions des finances communautaires, avec notamment les impôts ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ont été abordées. « Nous avons évoqué la possibilité de faire varier la TEOM en fonction de la pratique des usagers. » Cela reste une idée, les décisions étant prises par le conseil communautaire. La valorisation de la forêt et la Véloroute ont également été à l'ordre du jour.

Lors de la prochaine réunion, programmée le 8 janvier, il sera question d'environnement. « Nous accueillerons M. Sénéchal, professeur à l'université de Valenciennes spécialisé dans les méthodes de maintenance industrielle favorisant la durabilité des équipements. Il sera question d'environnement au sens large. »

Il s'agira d'une table ronde à laquelle le président Guislain Cambier et la vice-présidente en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement, Danièle Druenes seront présents.

Les réunions du conseil de développement sont toujours ouvertes au public.



Vincent Guffroy, de Villereau, est le président du conseil de développement, et ce jusqu'à la fin du mandat.



PROCHAINE RÉUNION

Le mardi 8 janvier à 19h
au siège de la CCPM,
18 rue Chevray au Quesnoy



TOURISME /

LES PROCHAINES ÉTAPES DE LA VÉLOROUTE

La première phase d'aménagement de la Véloroute de Mormal s'achève en ce mois de janvier.

2018 aura été le lancement des travaux de réalisation de la Véloroute de Mormal. Il s'agit d'un itinéraire cyclable d'intérêt national long de 27 kilomètres permettant une liaison douce traversant, plus globalement, le Valenciennois et le Val de Sambre. A terme, elle sera raccordée à l'Eurovéloroute numéro 3. Mais véloroute ne signifie pas forcément voie dédiée à l'usage des cyclistes. Dans le Pays de Mormal, il s'agit plutôt d'un partage des voies de circulation déjà existantes. La première phase de travaux d'aménagement a été lancée officiellement à Maresches le 10 novembre dernier. Des plateaux ralentisseurs ont été installés dans le village pour casser la vitesse des véhicules à moteur.

Des conciliations avec les habitants

En fin d'année 2018, les réunions de présentation et de conciliation se sont enchaînées dans les trois autres municipalités concernées par les aménagements. Une réunion a eu lieu à Villers-Pol en novembre et les deux autres à Orsinval et au Quesnoy au début du mois de décembre. Elles ont permis d'expliquer le projet de véloroute aux habitants ainsi qu'aux propriétaires agricoles. Après ces présentations, les travaux d'aménagement ont pu être entrepris.

- **A Villers-Pol**, ils ont eu lieu en novembre et décembre dans les rues Henri-Berthe et de la Fontaine.
- **A Orsinval**, ils ont lieu depuis décembre et jusqu'à la mi janvier rue de la Folie et chemin des Sauchelets.
- **Au Quesnoy**, les aménagements ont lieu depuis décembre à plusieurs endroits de la commune : chemin des Sauchelets, route de la ZAC des Près du Roy et rue du 8 Mai 1945.

La plupart des aménagements consiste en la pose de plateaux ralentisseurs, comme à Maresches, à l'installation de signalétique et de marquage au sol. Entre Orsinval et Le Quesnoy, le chemin des Sauchelets est un chemin agricole. Les cyclistes ne circuleront pas sur la départementale. Ce chemin agricole sera entièrement refait en enrobé et sera partagé entre cyclistes et exploitants. Les professionnels agricoles n'ont donc pas de question à se poser sur une éventuelle emprise supplémentaire. Il n'y a pas de nouvelle route créée.



Cette première phase de travaux s'achève en janvier 2019. La deuxième phase d'aménagement est programmée pour le début de l'année 2020. Durant l'année 2019, une étude d'impact sera menée, suite à une demande de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).



Depuis septembre, une statue sculptée dans le bois a été installée dans l'arboretum. Son nom ? Gargantua. Il s'agit là d'un clin d'œil à une légende.



2m70
une tonne

LE GÉANT GARGANTUA veille sur l'arboretum

La forêt a ses légendes. L'une d'elles raconte que Gargantua, le géant créé par Rabelais, serait enterré là. Et plus exactement sur l'un des sites archéologiques que compte la forêt, un tumulus (butte de terre) datant du VIIe siècle avant Jésus-Christ. Celui-ci a été fouillé plusieurs fois, mais l'on y a trouvé que des tessons de céramique et une épée de bronze. Ils ont été mis au jour en 1889 par M. Bécourt.

Ce site n'étant pas accessible, pour valoriser la légende, une statue de Gargantua a été installée au cœur de la forêt de Mormal. Elle est située dans l'arboretum depuis le mois de septembre.

Taillé dans un chêne bicentenaire

M. Liénard, originaire de Sassegny (commune qui borde la forêt de Mormal) est le « papa » de cette statue. Ce forestier l'a sculptée dans un chêne bicentenaire de 25 mètres de haut. Il fallait en effet que le diamètre soit suffisant et assez robuste.

L'arbre utilisé pour cela a été extrait de la parcelle 1132 parmi d'autres arbres destinés à devenir du bois d'œuvre. Il lui a fallu quelque 300 heures pour donner forme à ce Gargantua. Au final, ce beau bébé mesure 2,70 m pour un poids d'une tonne.

Un appel à la culture en forêt

Outre le clin d'œil à la légende autour de ce personnage, la statue de Gargantua est aussi un clin d'œil à la culture. En effet, l'arboretum, avec les travaux de réaménagement qui sont en cours, a vocation à être, au-delà d'un point de découverte de la richesse végétale, un point de culture et de spectacle.

Divers aménagements seront réalisés : clairière à spectacles, arbres à palabre et mobiliers sonores.

Par ailleurs, trois autres arbres, bien enracinés à l'arboretum, ont été identifiés pour devenir des sculptures à leur tour.



D'AUTRES ACTIONS POUR VALORISER LA FORÊT

Valoriser la forêt passe aussi par son aménagement. Mais un aménagement pensé pour respecter la biodiversité.

Ainsi, un travail est entrepris par la CCPM et la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) pour aménager des chemins de randonnée et ainsi concentrer le public. Il s'agit notamment d'installer des passerelles permettant de franchir les cours d'eau. Ces installations se feront après la période de reproduction des poissons, pour ne pas les incommoder et perturber leur rythme de vie.

NUMÉRIQUE



Pour que tout le monde soit égal devant
LE NUMÉRIQUE

Aujourd'hui, il est difficile de concevoir notre vie quotidienne sans Internet et les outils numériques. Pourtant, nous ne sommes pas tous égaux devant ces outils. Pour réduire l'écart de culture et d'usages numériques, accompagner la population, créer des services contribuant au développement du territoire et favoriser l'accès aux infrastructures, le Pays de Mormal met actuellement en place un Schéma de développement des usages et des services (SDUS). La Région des Hauts-de-France incite les intercommunalités à développer cela pour pouvoir bénéficier de fonds liés au développement du numérique. Le but ? Avoir des axes stratégiques avec différentes actions à mener. Pour connaître les axes à suivre, des ateliers de concertation ont eu lieu en mai et juin sur différents thèmes. Développement économique, culture et tourisme, médiation, organisation territoriale et mutualisation ont été autant de domaines abordés.

Mesurer les atouts et les faiblesses du territoire

Par ailleurs, un diagnostic a été établi par le cabinet Taran Consulting. L'attractivité du territoire (gastronomie, paysages, qualité de vie, relations sociales) est un atout indéniable. Les projets numériques en cours le sont aussi. L'idée d'un tiers-lieu, une familiarisation avec le numérique est déjà lancée. Les domaines touristique et culturel se servent déjà beaucoup des outils numériques notamment pour communiquer. Reste à développer ces bonnes volontés malgré quelques faiblesses. Celles-ci sont liées aux difficultés d'accès aux services dématérialisés, à des habitants pour lesquels l'accès au numérique n'est pas toujours évident, à la désertification médicale ou encore au manque de visibilité de certaines actions liées au numérique. Malgré tout, il existe un potentiel à développer. On peut compter sur le potentiel de développement économique et touristique, sur le déploiement de la fibre optique en cours, sur le financement de la région des Hauts-de-France et du Fonds européen de développement économique régional (Feder) ou encore sur la mutualisation de certains services.

DES OBJECTIFS MULTIPLES

Les constats dressés par le SDUS ont permis d'établir le diagnostic qui permettra de valoriser le territoire sur et par le numérique.

- Les objectifs sont multiples :
- Favoriser l'accès aux infrastructures et aux services par le numérique ;
 - Accompagner l'appropriation et l'acculturation du numérique par la population et les professionnels du territoire ;
 - Créer des services indispensables au développement du territoire de demain.

Economie, tourisme et culture, santé, éducation, mobilités, services publics : le numérique sera développé dans tous ces domaines. Le but est d'améliorer l'accès au numérique, tout en conservant le contact humain. Il n'est pas question de tout faire faire par des machines. Les échanges resteront au cœur des actions. La qualité du lien social sera préservée et la dématérialisation des services publics reste un choix pour servir la population du territoire et non l'isoler. Après cette phase de réflexion, le SDUS a été présenté au comité consultatif en décembre. Les premières actions auront lieu en ce début d'année 2019. On peut ainsi imaginer des ateliers d'accompagnement pour la population, la création d'une plateforme des commerces du territoire avec un système de livraison, le développement de la télésanté, un réseau des bibliothèques du territoire... Les possibilités sont multiples, et seront soumises au Conseil communautaire avant validation.



ENVIRONNEMENT

Remplacer les lampadaires et les armoires de commandes de l'éclairage public demande un investissement conséquent. Pour connaître l'étendue des changements à opérer, un diagnostic est actuellement en cours.

L'éclairage public est très diversifié et ne dessert pas les rues des villes et villages de la CCPM de la même manière. Pour rétablir une certaine équité, mais surtout pour réaliser de substantielles économies d'énergie, un prestataire va effectuer le diagnostic de l'ensemble du parc lumineux de la communauté de communes. Un inventaire technique des 11 000 points lumineux et des 660 armoires va être effectué. Le diagnostic sera rendu en février. Il permettra de connaître les endroits prioritaires où l'éclairage doit être renouvelé. Restera à fixer les modalités de ce changement, c'est-à-dire savoir si les changements seront opérés au coup par coup, année par année ou via un marché public de performance énergétique. Dans ce cas, l'investissement de départ sera conséquent, mais les économies seront réalisées au fur et à mesure, grâce à la nette diminution de la consommation d'énergie.

ENVIRONNEMENT

LA FIBRE



C'était attendu depuis longtemps. Le déploiement de la fibre commence à être concret sur le territoire. Deux nœuds de raccordement (armoires) ont été installés à Bousies et au Quesnoy. Trois communes sont raccordées depuis cette fin d'année 2018 : Croix-Caluyau, Forest-en-Cambrésis et Vendegies-au-Bois. Les habitants peuvent tester leur éligibilité en se rendant sur capfibre.fr. Les opérateurs partenaires sont Coriolis, K-net, Videofutur, Bouygues telecom, Nordnet ; Ozone, SFR et Free.

A la mairie de Vendegies-au-Bois, on est heureux de cette opportunité. La municipalité a d'ores et déjà fait le nécessaire pour changer d'opérateur et se connecter à la fibre. Après un délai de quelques semaines pour l'ouverture d'une ligne, les employés municipaux vont gagner en confort de travail. En effet, la majorité des documents administratifs sont aujourd'hui transmis numériquement. Cela permettra aussi à la mairie de faire une économie sur ce poste de dépense, puisque la fibre a un coût plus intéressant que l'abonnement actuel. Le déploiement va se poursuivre progressivement. De nouvelles communes seront raccordées cette année. Des travaux sont en effet en cours et d'autres commenceront dans de nombreuses communes.



ECLAIRAGE PUBLIC

11 000 points lumineux bientôt passés au crible

700 points d'éclairage ont été changés en 3 ans

Sur ces 11 000 points d'éclairage, près de 700 ont déjà été changés en trois ans. Ce renouvellement a pu se faire grâce au dispositif Territoire à énergie positive pour la croissance verte, lancé en 2014 par le ministère de l'Energie, de l'Environnement et de la Mer. Pour le reste du parc lumineux, la CCPM investira sur fonds propres.

L'objectif étant de ne produire que la lumière nécessaire dans le respect des critères de performance environnementale.



ENVIRONNEMENT

BRIGADE BLEUE Ils veillent au bon entretien des cours d'eau

250 km de cours d'eau à nettoyer ce n'est pas rien. C'est justement ce dont s'occupent les membres de la brigade bleue, coordonnée par Gérard Génin. Car la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (Gemapi) est une compétence intercommunale. Ils sont trois pour réaliser l'entretien régulier de l'Aunelle, l'Ecaillon (et le Saint-George son affluent), l'Hogneau et la Rhônelle. Gérard Génin supervise le travail de Guillaume Denis, Jean-René Pourre et Bruce Bruyelle.

Un entretien du lit et des berges

Créée en décembre 2014, cette brigade a débuté ses chantiers en février 2015. « Nous sommes là pour nettoyer les cours d'eau et assurer la continuité écologique de ces derniers », explique M. Génin. Mais quel nettoyage ? « Nous intervenons pour enlever ce qui gêne l'écoulement de l'eau et nous faisons aussi de l'abattage quand cela est nécessaire », poursuit-il. Comprenez lorsqu'un arbre est tombé dans le lit de la rivière ou menace de tomber. Mais « gérer ne veut pas dire tout enlever. Parfois, un obstacle naturel devient un lieu où les poissons peuvent se cacher, se reproduire. » Cet entretien concerne le lit et les berges. « Mais on ne fauche pas les berges afin de préserver l'écosystème existant. » Un travail de prévention et de sensibilisation pour la préservation des berges est fait auprès des propriétaires. Car ces derniers sont toujours contactés et leur autorisation est demandée avant d'entamer un chantier. Et une éventuelle pollution chimique ? « On constate, mais on ne peut pas agir. Nous n'en avons pas les moyens techniques. » Outre le nettoyage des éléments naturels, Guillaume, Jean-René et Bruce libèrent les cours d'eau de bon nombre de débris. Ainsi, depuis la création de la brigade, quantité de canettes, bâches agricoles, chariots de courses et même une machine à laver ont été extraits des eaux. Toutefois, Gérard Génin est positif : « depuis que nous existons, nous avons une présence, une veille. C'est important, car depuis, il y a moins de dégradations. »



PÔLE DE SURVEILLANCE

Gérard Génin est technicien mais aussi animateur pour répondre aux questions, dire ce qu'il faut faire ou non dans les cours d'eau. C'est aussi un facilitateur qui met en relation tous ceux qui sont concernés par les cours d'eau. La brigade bleue est un pôle de surveillance du territoire au niveau de l'eau. Pollution, désordre de la vie faunistique et floristique, animaux pris au piège... Tout est passé au crible.

TROIS HOMMES À TEMPS PLEIN

Guillaume Denis, Jean-René Pourre et Bruce Bruyelle sont tous là depuis au moins deux ans. Jean-René, lui, est là depuis le début. S'ils sont tous les trois polyvalents dans leur mission d'entretien, Guillaume a une formation de bûcheron. C'est lui qui gère la taille des arbres pendant que les autres évacuent ces obstacles du cours d'eau. Bruce a lui aussi suivi une formation en abattage. Jean-René est celui qui remet de l'ordre sur les chantiers avant de partir.



8
chantiers
en 2019

En 2019, huit chantiers sont planifiés
Pose de clôtures, aménagement d'abreuvoirs et gestion de berges
ripisylves sont au programme. Ces travaux de protection des berges
s'effectueront dans l'Ecaillon et le Saint-Georges à Beaudignies,
Potelle, Villereau, Gommegnies, Jolimetz et Louvignies-Quesnoy.
Bien entendu la brigade bleue gère aussi les urgences qui ne peuvent
être prévues, notamment pendant ou après une crue.

Des plans de gestion établis

Les lieux inspectés par la brigade bleue sont issus d'un diagnostic établi par un cabinet d'études qui a réalisé un plan de gestion sur le territoire de l'ex communauté de communes du Bavaisis. Un autre plan de gestion a démarré en décembre 2018 (pour une durée de deux fois cinq ans) avec un diagnostic établi pour 160 km de cours d'eau. Ces plans permettent d'identifier des points prioritaires d'intervention et de les programmer. Les points noirs demeurent les berges ripisylves (végétation arborée du bord de rivière). L'action de la brigade bleue est rendue possible par un financement de l'Agence de l'eau Artois-Picardie (achat de matériel, travaux engagés...)

ACTION SOCIALE

HANDICAP, TOUS CONCERNÉS

Permettre l'accès à la culture, aux sports ou aux services de manière générale semble naturel. Pourtant, il existe bien des obstacles pour les personnes porteuses de handicap. Et ces obstacles, la CCPM a pour ambition de les effacer.

Tout est parti d'un constat sportif. Sur le territoire du Pays de Mormal, il n'existe pas de structure sportive qui accueille des personnes en situation de handicap, que ce soit en intégration dans une équipe de valides ou même dans une équipe dédiée. Ce constat a été établi en 2015 par des étudiants de l'Institut social de Lille (ISL) antenne de Maubeuge. Le sport n'est pas le seul domaine où les besoins sont criants. En matière culturelle, de tourisme et aussi de droits et services, les besoins existent. Alors, tout comme la CCPM a décidé de travailler sur le « bien vieillir » dans son projet de territoire, elle a également décidé de travailler à l'amélioration de la situation des personnes fragiles. Sous l'impulsion de Denis Lefebvre, vice-président en charge de l'action sociale, une politique en faveur du handicap est en train de se mettre en place.

Une démarche participative

Comme cela s'est fait pour la Communauté amie des aînés (CADA), des élus référents animent des groupes de travail. Ces derniers sont également composés de techniciens, de représentants des institutions, mais la communauté de communes souhaite aussi y intégrer des personnes porteuses de handicap ou des aidants. C'est justement cette dimension participative qui confère toute sa légitimité au plan d'action handicap.



La démonstration du Club Galop Romain de Bavay et sa joëlette lors du Forum Handicap & Ruralité à Gommegnies.
(La joëlette est un fauteuil roulant tout-terrain, muni d'une seule roue, ce qui lui permet de se faufiler sur les sentiers, même les plus étroits ou les plus escarpés. Le siège, adapté en fonction du handicap, se situe au-dessus de la roue.)

L'un des objectifs est de coller au mieux aux attentes des personnes en situation de handicap, qu'elles soient vieillissantes ou non. Un autre but est de changer le regard des uns sur les autres et de favoriser l'intégration des personnes porteuses d'un handicap. Ce travail, la CCPM souhaite le mener non pas pour ces personnes mais avec elles. Ce sont elles qui connaissent les problématiques et qui peuvent aussi ramener à la réalité du quotidien.

Des groupes thématiques pour avancer

Au total, neuf groupes ont été mis en place autour de la culture, des droits et services, de l'habitat, de l'isolement, de la mobilité, des personnes handicapées vieillissantes, de sensibilisation à la solidarité, du sport et du tourisme. Au niveau du sport, la CCPM doit travailler avec les associations du territoire pour connaître ce qui existe et les freins qu'elles peuvent rencontrer à l'accueil des personnes en situation de handicap (psychologique, matériel, recrutement...). Faire lever des freins passera aussi par du lobbying auprès des entreprises. Certaines sont déjà prêtes à suivre et à financer des projets. Magasins, entreprises mais aussi institutions comme le Département, ou des organisations comme la Maison de l'Europe de la Grande Thiérache sont prêtes à s'engager. Une réelle volonté commune et communautaire est en train d'émerger. Et si vous y preniez part ?



APPEL À PARTICIPATION

Si vous souhaitez vous investir et donner des pistes sur les orientations à prendre dans l'un des groupes cités ci-contre, votre aide peut être essentielle à la réussite de ce projet. Les groupes de travail sont constitués de personnes volontaires.



Vous pouvez contacter :
Alice Lebigot, référente au Service action sociale de la communauté de communes du Pays de Mormal, au 03.27.09.04.64 ou par mail à a.lebigot@cc-paysdemormal pour plus de renseignements et pour vous inscrire dans un des groupes de travail.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE /

LE PAYS DE MORMAL AIDE SES ENTREPRISES

Focus sur les différents dispositifs

FISAC

La Communauté de communes soutient vos actions avec le FISAC

Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

POUR QUI ?

Destinés aux entreprises artisanales, commerciales et de services à la personne, l'opération collective en milieu rural a pour but de favoriser le développement et la modernisation des entreprises situées sur le territoire du Pays de Mormal. Elle est menée dans le cadre du FISAC, qui est un programme économique financé par l'État.

POUR QUOI ?

Cette opération permet aux entreprises de bénéficier d'une subvention pour financer des investissements de rénovation de locaux commerciaux, mais également de bénéficier de formation mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Mormal, en lien avec les chambres consulaires (Chambre des métiers et de l'artisanat - CMA et Chambre de commerce et d'industrie - CCI).

MONTANT DE L'AIDE

20%

20% (10% FISAC (État) / 10% CCPM) du montant HT des dépenses subventionnables pour la rénovation de façades.

30%

30% (15% FISAC (État) / 15% CCPM) du montant HT des dépenses subventionnables pour des investissements liés à l'accessibilité et à la modernisation des tournées alimentaires.

Montant minimum subventionnable
2 500 € H.T

Montant maximum subventionnable
20 000 € H.

>>> Les devis supérieurs à 20 000€ H.T sont acceptés, mais le calcul de la subvention se fera sur un montant maximum subventionnable de 20 000 € H.T

ATTENTION

Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant la réception de la notification d'attribution de la subvention.

EXCLUSIONS

- Les pharmacies et professions libérales
- Les agences d'assurances, bancaires et immobilières
- Les activités touristiques
- Les hôtels et restaurants n'ayant pas une activité permanente et ne s'adressant pas à la population locale.

TPE

La Communauté de communes accompagne les TPE

Très Petites Entreprises

POUR QUI ?

- < 10 salariés
- < 1 Million d'€ de Chiffre d'Affaires
- disposant d'un 1^{er} exercice fiscal clôturé (du 01/01 au 31/12)
- inscrite au RCS et/ou RM
- à jour de ses obligations fiscales et sociales
- ne répondant pas à la définition européenne des entreprises en difficulté

Les entreprises doivent avoir leur siège social sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Mormal.

ASSIETTES DE DÉPENSES ÉLIGIBLES

- Le coût des investissements productifs neufs (justifiant d'une durée d'amortissement d'au moins 5 ans)
- Le coût des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production

EXCLUSIONS

- Professions réglementées ou assimilées
- Activités financières et immobilières
- Organisme de formation
- Secteur primaire agricole
- Secteur primaire de la pêche et de l'aquaculture
- Transport routier de marchandises
- Bureaux d'études
- Sociétés Civiles Immobilières (SCI)

MONTANT ET INTENSITÉ DES AIDES

15%

de la dépense HT sur un investissement compris entre 7000 € HT et 30 000 € HT

Pour un investissement compris entre 30 000 € HT et 100 000 € HT, la Communauté de Communes du Pays de Mormal interviendra suivant les modalités reprises ci-dessus hors périmètre Région (hyper centres, centres bourgs, quartiers politique de la ville, communes < 2000 habitants).

INFOS

Service Développement Économique
18 rue Chevray
59530 LE QUESNOY
03 27 09 04 61
c.huin@cc-paysdemormal.fr
www.cc-paysdemormal.fr



LES CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- L'entreprise, sédentaire ou non sédentaire, doit être située sur le périmètre de l'opération, soit le territoire du Pays de Mormal.
- L'entreprise doit être inscrite au RCS ou RM
- Le chiffre d'affaire annuel ne doit pas être supérieur à 1 000 000 € H.T
- L'activité doit être exercée depuis plus d'un an (exercice fiscal clôturé du 01/01 au 31/12)
- Pour les entreprises ou commerces à vocation alimentaire, avoir une surface de vente inférieure ou égale à 400 m²

LES ENTREPRISES AIDÉES (TPE/PME/FISAC)



Garage WILLERY
Poix-du-Nord



Brasserie LE PEPLUM
Bavay



Entreprise NOMETIE
Wargnies-le-Grand



Boulangerie Pâtisserie MERCIER
Le Quesnoy



Entreprise BONNET D'ÂNE
Maroilles



Boulangerie Pâtisserie DESPREZ
Landrezieux

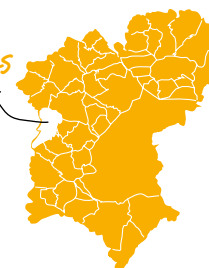


INFOS

Alexandre LEGRAND
Tél: 06.44.27.47.52

alexandrelegrandmf@gmail.com
f Alexandre Legrand Maréchal-ferrant

Beaudignies



ALEXANDRE LEGRAND

Maréchal ferrant

25 ans

Date de création d'entreprise : 2014

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

AL : Le maréchal-ferrant entretient le sabot, prépare et pose les ferrures courantes ainsi que celles adaptées au travail du cheval, à sa morphologie ou à sa pathologie. C'est pour moi un métier en constante évolution qui nécessite de se remettre quotidiennement en question. On doit permettre au cheval d'être dans les meilleures dispositions. Il faut sans cesse s'adapter aux nouvelles techniques et aux nouveaux matériaux à utiliser. Il est indispensable de travailler en partenariat avec les professionnels comme les vétérinaires, les ostéopathes et les fournisseurs de produits pour répondre aux mieux aux attentes des clients. Passionné par le monde des courses, je me suis spécialisé dans les ferrures sportives et kinésithérapiques. C'est un domaine où l'excellence est de rigueur compte tenu des enjeux. Je suis également revendeur des produits professionnels de la marque Kevin Bacon's ce qui me permet de compléter l'offre de service apportée.

Parlez-nous de votre projet d'investissement ?

AL : J'ai fait l'acquisition d'un camion avec aménagement spécifique réalisé par un équipementier en maréchalerie. L'objectif était d'avoir une ergonomie adaptée et efficace. Celle-ci me permettra de faciliter l'apprentissage car j'accueille des stagiaires. J'ai aussi un espace dédié à la vente de produits professionnels, une activité que je souhaite développer. Cet espace me permet de les présenter lors de mes interventions.

L'aide TPE vous a permis de ?

AL : L'aide TPE m'a permis d'acquérir un matériel professionnel, haut de gamme, répondant aux exigences de mes clients. Elle m'a permis de conforter mon activité et également de la développer.

PATRIMOINE ET MÉMOIRE



La prise en charge des soldats anglais à l'hôpital militaire de l'occupant dans l'actuelle l'école primaire de Landrecies située rue Vauban, le 24 septembre 1914

14-18

LANDRECIES S'EST SOUVENU d'Emilienne Bonnaire et de ses défenseurs, ces soldats britanniques qui l'ont défendue en 1914 et libérée en 1918.



Dans le cadre de la commémoration du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale, les enfants des écoles Emilienne Bonnaire lui ont rendu un hommage renseigné et remarqué. Cela s'est fait en présence de ses nombreux descendants et des représentants des autorités britanniques, sur les lieux mêmes où cette dernière s'est illustrée. Ils vous invitent à venir découvrir Boulevard Vauban à Landrecies, la table de mémoire qui lui a été dédiée, mais également à tous ces civils inconnus, souvent des femmes porteuses d'un message de liberté et de paix.

Mais qui était-elle ?

Voici ce que ces jeunes nous ont rappelés ou appris...



Emilienne Florentine Bonnaire-Minon
Née un 3 décembre 1859, d'un père négociant en épicerie à Landrecies, Jean-Marie Bienvenu Minon. Sa mère s'appelle Fortunée Montagne.

Une héroïne civile de la Grande Guerre à Landrecies (Août 1914 et Novembre 1918)
Emilienne Bonnaire s'est inscrite dans la lignée historique de ces civils landreciens, glorieux ou inconnus, souvent des femmes, remarquables mais oubliées, bienfaitrices ou héroïnes dévouées lors des divers sièges subis par cette petite ville fortifiée des marches de la France du Nord. Peuvent ainsi être citées Jeanne de Lalaing (XV^e siècle), dame d'Hendicourt (1647) ou Marguerite Grumiaux (1794), ou encore les anonymes ayant résisté aux invasions subies encore par Landrecies en 1814, en 1815 et en 1870...

Sa vie résumée en quelques dates

- 1879 Mariage le 15 septembre, à l'âge de 19 ans, avec André René Célestin Bonnaire, marchand brasseur à Landrecies (maire de Landrecies de 1912 à 1920).
- 1898 Le 7 novembre, naissance d'une fille, Marguerite Marie Pélagie.
- 1901 Le 1^{er} février, un garçon naît, André Jean-Marie (futur Maire de Landrecies, et député).
- 1914 1^{er} août : Mobilisation générale, et c'est la guerre le 3 août. Les Allemands violent la neutralité de la Belgique et l'envahissent. Mais comme en 1814, 1815 et en 1870 c'est Paris que nos ennemis d'alors ont évidemment comme objectif.
A 55 ans, Emilienne devient présidente de la Croix Rouge locale. Elle installe aussitôt, avec l'aide de son époux, maire de Landrecies, trois "ambulances" (infirmières) à l'Hôpital militaire (l'actuelle maison de retraite), à "l'Ecole Supérieure" (l'actuelle Résidence Willy Franck), et la principale à "l'Ecole des Filles"
Le 25 Août, Landrecies, défendue par les soldats anglais (300 contre 1 000 Allemands) qui se sont repliés depuis Charleroi et Mons, est à son tour attaquée, bombardée, assiégée. Le régiment anglais aura trois officiers et dix-sept soldats tués ; 158 blessés seront aussitôt soignés par Mme Bonnaire et son équipe, deux institutrices dévouées, Melle Pottier et Delanoy. Landrecies se retrouvera dès lors en zone occupée par les Allemands et ce jusqu'en novembre 1918.



Emilienne « faillit, par deux fois, être fusillée par les Allemands, d'abord parce que deux médecins anglais s'étaient enfuis, puis plus tard, parce qu'elle fut dénoncée comme faisant parvenir de la nourriture et des vêtements à 300 prisonniers anglais évadés et cachés dans la forêt de Mormal ». Dès octobre, elle « se mit en rapport avec Louise de Bettignies et avec d'autres femmes, comme Louise Thuilliez, institutrice originaire de Preux-au-bois, qui se chargeaient, à l'aide de passeurs, de faire parvenir à travers la Belgique, jusqu'à la frontière hollandaise, ces soldats anglais partout traqués. »



LANDRECIES Le pont sur la Sambre que les Allemands firent sauter le 4 novembre 1918

- 1915 Elle soigne et ravitaille les prisonniers déplacés de St-Quentin, parqués à la Caserne Biron et chargés de débiter le bois de la forêt de Mormal, dans des conditions inhumaines.
- 1916 Les réquisitions et les brimades allemandes s'intensifient. En février 1916 Emilienne Bonnaire est chassée de l'Hôpital par les Allemands. Avec l'aide d'autres habitants de Landrecies elle s'efforce de procurer des ressources à la population civile en parcourant tous les villages du canton, en sollicitant des secours.
- 1917 Le front allemand craque. Landrecies subit un nouveau siège. Les anglais libèrent Emilienne. Dans leur retraite, les Allemands bombardent le centre et le Faubourg de France. Pendant le bombardement de Landrecies, le 4 novembre 1918, qui fait des victimes à l'Hospice, elle n'hésite pas, au péril de sa vie, à aller secourir les blessés. Le 11 Novembre, l'Armistice est signé. La guerre est finie. Emilienne a 59 ans.
- 1918 Le 25 septembre elle accueille chez elle le Général Sir Ronald Charles, libérateur de Landrecies.
- 1920 Elle reçoit la reconnaissance de la nation (prix Montyon) : "son exemple et ses encouragements maintinrent le moral de la population ; a donné la preuve pendant toute la guerre d'une énergie et d'un courage exceptionnels."
- 1928 Elle s'éteint le 10 mars à l'âge de 73 ans dans sa propriété du Faubourg Soyères.
- 1933 Michel Méry, Conseiller Municipal de Landrecies



CIRCUIT LANDRECIES DANS LA DER DES DER

Ce circuit de 3km praticable à pied ou à vélo se compose de 8 panneaux disposés à proximité d'éléments patrimoniaux liés à un élément marquant de la Première Guerre mondiale. Les panneaux et le livret pédagogique du circuit sont traduits en anglais et en allemand.
Le parcours évoque l'histoire de Landrecies durant la Première Guerre mondiale, le quotidien de ces combats, des civils qui ont vécu l'occupation et l'évolution du paysage urbain, à travers des textes explicatifs, des photos et des témoignages exceptionnels.



La nouvelle application réalité augmentée !
© M. Houzé – Département du Nord



BAVAY

Une ville riche de son passé mais tournée vers l'avenir

A quelques kilomètres de la frontière belge, Bavy a tout pour plaire. Un cadre historique exceptionnel, une concentration de commerces de proximité et un placement idéal à égale distance de Mons, Valenciennes et Maubeuge.

On l'appelle encore aujourd'hui la cité des Nerviens. Bavy, ancienne Bagacum, haute place de la société romaine, compte à ce jour près de 3 500 habitants. Une population qui s'est stabilisée depuis trois à quatre ans après avoir connu une baisse constante depuis le début des années 80.

Il faut dire qu'il est difficile de construire en ville, tant les sols sont riches de vestiges du passé. Parmi cette population, 20% a 18 ans ou moins. Et il y a de quoi accueillir cette jeunesse. En effet, la ville compte trois écoles maternelles, cinq primaires, deux collèges et deux lycées, publics et privés, dans lesquels se rendent 1 700 élèves. S'il est important pour une ville d'avoir de quoi accueillir les nouvelles générations, il est important d'avoir tout ce qu'il faut

pour maintenir les familles qui y vivent déjà et en attirer d'autres. Ainsi, le commerce de proximité n'est pas en reste. La ville compte une centaine d'entreprises parmi lesquelles figurent les petits commerçants et artisans. Le centre-ville est dynamique. Trois boulangeries, un boucher, une mercerie (eh oui, ce commerce rare subsiste !), deux opticiens, trois pharmacies, deux fleuristes, des restaurants et même un centre de bien-être pour chiens... vous avez tout sur place. Et c'est sans compter les quatre moyennes surfaces et de nombreux services de santé présents. Ce dynamisme, le maire Alain Fréhaut veut l'entretenir en rendant sa ville attractive. L'élui, maire depuis 2001 mais entré au conseil en 1977, a de belles ambitions pour sa commune.

Les origines de Bavy

Bavy aurait été fondée par Bavo, prince de Phrygie et fils de Priam, (le roi mythique de Troie). Personnage aujourd'hui considéré comme légendaire, Bavo aurait, avec ses troupes, chassé le loup et aurait traversé la France pour arriver jusqu'ici et aurait ainsi installé Bavy. En réalité, les Nerviens occupent la région (du sud de Bruxelles en allant jusqu'aux Ardennes et descendant jusque Vermand) quand les Romains arrivent. Bavy devient alors Bagacum. Les Gallo-romains construisent une ville avec le plus grand forum du nord de l'Europe. Beaucoup de choses ont été construites et beaucoup n'ont pas encore été retrouvées. Bavy est au croisement de sept chemins : des chemins devenus carrossables et appelés chaussées Brunehaut.



MAIRIE
Place Charles de Gaulle 59570 Bavy
Tél: 03 27 63 06 74
Fax: 03 27 63 13 42
www.bavy-la-romaine.fr

La valorisation du site archéologique et de ses abords

« Pendant des siècles, les fouilles ont été une punition pour les habitants. Il y avait une séparation franche entre les archéologues, membres d'une élite et la population. Mais depuis quelques temps, les choses ont évolué », explique Alain Fréhaut. Les richesses archéologiques sont rendues plus accessibles et sont aussi plus visibles. Le travail des archéologues est vulgarisé pour permettre aux habitants d'accéder à un savoir autrefois réservé aux érudits. Les mises au jour faites après la Seconde Guerre mondiale sous l'ancien collège des Oratoriens ont permis de cheminer vers la délimitation d'un site archéologique et l'ouverture d'un musée en 1975. Le site et le musée étaient municipaux, mais la charge financière pour faire vivre les lieux était devenue trop importante. En 2000, le musée est devenu départemental. Par la suite, l'Etat a départementalisé le site archéologique. Et depuis, la ville travaille avec le Département et l'Etat pour élaborer un projet de valorisation du site et de ses abords. Si la construction d'un nouveau musée est gérée par le département du Nord, l'aménagement des abords est pensé par la municipalité. Cette valorisation ne pouvant se faire du jour au lendemain, le projet a été découpé en six phases de réalisation. « Il faut que l'on puisse assumer financièrement », note le maire.



© M. BRIDOUX – Adjoint aux travaux



Un centre de conservation et d'étude

Une fois le nouveau musée construit, le bâtiment qui abrite le musée actuel deviendra un centre de conservation et d'études de premier plan. Les trouvailles du site mais aussi de tout le nord pourraient y être stockées et surtout étudiées. Chaque année déjà, des étudiants de Lille 3 sont là pour les fouilles. Vous l'aurez compris, la vie économique de Bavy fonctionne grâce à son histoire. C'est pour cela que le maire souhaite « faire de Bavy une cité historique de premier plan. Il faut tirer la quintessence de notre histoire. »



La première phase, réalisée en 2015, a permis d'aménager un chemin piétonnier sécurisé le long du chemin de ronde et un parking de quarante places.



La deuxième phase de valorisation de l'espace vient de s'achever en septembre dernier. L'aménagement du Cardo (voie Nord-Sud chez les Romains) aura duré plus d'un an. La rue de Gommeries, où il y avait du stationnement des deux côtés a été revue en une voie mixte avec une voie piétonne large. « On peut maintenant faire la moitié du tour du site archéologique à pied, en le surplombant », note le premier adjoint, Michel Bridoux. Il y a toujours du stationnement mais plus restreint.



La troisième phase d'aménagement est entre les mains de la Région.



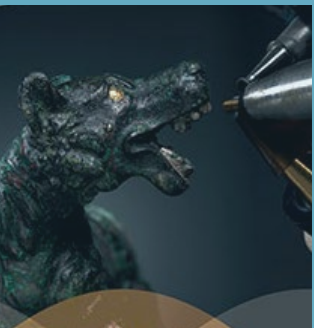
La quatrième phase concerne la construction d'une aire de stationnement pouvant accueillir bus et voitures. Le terrain (derrière la rue des Clouteries) est acquis depuis deux ans. « Ce terrain n'est pas constructible car il renferme beaucoup de vestiges. Alors, pour aménager un parking, nous n'allons pas creuser, mais rehausser le terrain », précise le maire. Depuis ce parking, les piétons pourront rejoindre le futur musée sur un axe sécurisé, et en surplomb du site.



La cinquième phase est en lien direct avec le Département, la Région et l'Etat puisqu'elle concerne le réaménagement de la place du 11 Novembre qui accueillera le futur musée. Cette phase 5 est inscrite au contrat de plan Etat-Région 2020-2025.



La dernière phase concernera la démolition d'un ancien bâtiment départemental pour y aménager un parking pour le personnel du musée et de La Poste.



DES BRONZES D'EXCEPTION À VOIR AU MUSÉE

Le musée archéologique départemental propose depuis septembre 2018 et jusqu'au 22 janvier 2019, une exposition sur les bronzes de Bavy.

En 1969, plusieurs pièces de bronze ont été découvertes. Parmi elle, le Trésor des bronzes de Bavy, sa pièce majeure. Il s'agit d'un chien représenté la gueule ouverte. Grâce à de nouvelles techniques d'analyse, des spécialistes ont découvert qu'il avait des yeux en or, ainsi que des traces d'argent. Les résultats de leur travail est ainsi exposé, associé à une nouvelle scénographie dans le musée. Jeux et outils pédagogiques accompagnent cette exposition. Une visite guidée est même proposée chaque dimanche à 16h.

forumantique.lenord.fr

CULTURE /



LA FERME DU LION

Un lieu "ressource" pour la culture

Entre Herbignies et Villereau, sur le bord de la route, dans un virage, domine une bâtisse de briques rouges, riche de quelques bâtiments attenants. Cette bâtisse, c'est la Ferme du Lion. Elle tire son nom de la colline au lion, sur laquelle elle est perchée, et qui surplombe la vallée de la Rhônelle, le bocage et la forêt. C'est de cette vue, de ce paysage que Vincent Guffroy et Nicolas Courtin, les propriétaires, sont tombés amoureux. Les deux hommes, professeur d'histoire-géo et directeur d'école, ont acheté la maison il y a un peu plus de trois ans. Et depuis, ils s'évertuent à améliorer son environnement, pas seulement pour eux, mais aussi pour les habitants du territoire.

Des jardins d'esprit français

La demeure jouit de quelque 4 hectares de terrain. « Nous souhaitons créer un jardin d'esprit français », indique Vincent. Pour mettre cette idée en œuvre, une association a été créée. « Cela donne un caractère officiel et public au projet. »

Et une cinquantaine d'adhérents partage idées et coups de pelle pour aménager ce jardin et l'entretenir. « La majeure partie des chantiers est réalisée par les adhérents. L'idée est de pouvoir ouvrir ce jardin au public d'ici trois ans. L'objectif pour nous est que le lieu vive et s'auto suffise. Nous ne sommes pas là pour faire du bénéfice. » Dans ce jardin d'esprit français, près de 500 arbres ont déjà été plantés. « On voudrait aussi faire un jardin des cinq sens pour 2019 » et développer des partenariats avec les écoles ou encore les maisons de retraite. Une mare et un fossé, qui relie la maison à la mare, viennent d'être creusés. Dans le terrain, une partie, au fond, sera réservée aux chevaux.

Un lieu pour les cavaliers, à deux pas de la forêt

Car la propriété compte aussi une ancienne écurie. « Nous souhaitons la conserver pour pouvoir accueillir des cavaliers. » Après tout, la forêt de Mormal est le premier parc équestre des Hauts-de-France au niveau de la longueur des pistes.

DEUX TEMPS FORTS CULTURELS

A côté de l'écurie, se trouve également une grange de 170 m² que Vincent et Nicolas souhaitent rénover. « On veut en faire une salle de spectacle ou une salle de réception ». Cela en plus de la création d'un théâtre d'extérieur. Mais ils n'ont pas attendu d'avoir un lieu fermé pour proposer des animations culturelles. Du spectacle et des concerts, il y en a depuis 2015. Les temps forts restent la fête de la musique le 21 juin, qui se déroule dans le jardin et le festival « Le jardin aux artistes ». Ce rendez-vous a lieu le dimanche des Journées du patrimoine, en septembre. Expositions temporaires, spectacles de théâtre et musique y sont proposés. La Ferme du Lion accueille aussi des expositions dans le cadre du Contrat local d'éducation artistique (CLEA) et travaille avec le pôle culturel de la CCPM.



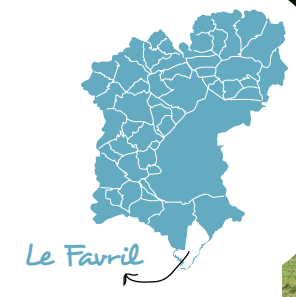
LE FINANCEMENT DE CES PROJETS

Vincent et Nicolas font appel aux adhérents pour aménager les lieux. « Pour les plantations, nous recevons les aides de la communauté de communes via la Trame verte et bleue. Cela permet de financer les plantations à 75%, c'est formidable. C'est pareil pour la mare et les haies. » Avec les manifestations culturelles, de petites sommes d'argent sont récupérées. Du parrainage d'arbres est aussi proposé. L'argent récolté est réinvesti dans les plantations. Pour le jardin des cinq sens et le théâtre, Vincent et Nicolas vont lancer une campagne de crowdfunding (financement participatif).



LA FERME DU LION
171 rue Berlandois
59530 Villereau
Tél: 06.77.13.26.63
lafermedulion@gmail.com
lafermedulion.fr

COMMUNE /



LE FAVRIL

L'école et la jeunesse sont la force du village

Au Favril, ne cherchez pas de maison à vendre, il n'y en a pas. Ou lorsqu'il y en a une, elle ne le reste pas bien longtemps. Avec ses 515 habitants répartis sur 1183 hectares, Le Favril est un village attractif. Cela réjouit l'équipe municipale emmenée par son maire, Nathalie Monier. Il faut dire qu'il a de nombreux atouts. Agréable à traverser, avec ses maisons de briques rouges et son fleurissement soigné, il offre un cadre verdoyant avec une jolie vue plongeante sur la rivière. Les installations agricoles sont nombreuses et proposent des produits variés de la viande aux légumes en passant par les produits laitiers de chèvre ou encore le miel. Les petites entreprises s'y installent également. On en compte vingt et une au total. Le village est aussi riche de dix associations.



L'atout majeur du village demeure l'école avec ses trois classes. « Nous avons soixante-deux élèves de la maternelle jusqu'au CM2. » Parmi les enfants, une quinzaine profite de la garderie matin et soir et entre trente-cinq et quarante bambins mangent à la cantine. Ils ont la chance de déguster des petits plats comme à la maison, préparés quasiment en intégralité par le cuisinier. « On fait travailler les locaux pour nous approvisionner, note le maire. On prend la viande aux Boucheries du Bocage, on fait travailler les superettes de Prisches et de Catillon, l'entreprise Defroidmont à Maroilles, le GAEC Cantrennes et l'AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysanne). » Maintenir cette école est la priorité de la municipalité. D'ailleurs, un projet de regroupement des classes est à l'étude. Une classe se situe en effet dans l'ancienne école des garçons alors que les deux autres sont dans des salles attenantes à la mairie. « Du côté de la classe de maternelle et de la garderie, à l'étage, nous avons un logement vacant. Nous allons étudier les possibilités financières pour l'aménager et rapatrier la troisième salle de classe. » Toujours pour les enfants, Nathalie Monier et son conseil souhaiteraient aménager une Maison d'assistantes maternelles (MAM) car il n'y en a plus actuellement dans la commune. « On voudrait aménager l'ancienne

A la cantine, des plats faits maison



Lors de la fête des fleurs, les papas plantent un arbre pour célébrer les naissances de l'année précédente.

maison du directeur d'école, qui est vacante. » La salle de classe libérée pourrait aussi devenir une salle des mariages et de réunion de conseil accessible aux personnes à mobilité réduite. Et pour conserver son cadre agréable, l'équipe municipale souhaite renforcer la sécurité dans la traversée du village. « Les automobilistes vont trop vite. On va faire installer deux plateaux ralentisseurs sur la route Prisches/Le Favril. »



UNE CHAPELLE DE PLUS INAUGURÉE

Le village compte de nombreuses chapelles et oratoires, disséminés un peu partout sur le territoire communal. Et depuis quelques semaines, une nouvelle est à voir chemin des Tamis. Deux propriétaires ont édifié une chapelle baptisée Notre-Dame de Lourde. Ils l'ont construite eux même et l'ont ornée d'une statue venant tout droit de Lourdes. Ils l'ont rendue accessible au public.

LES ÉVÉNEMENTS ANNUELS

3^e dimanche de mai
Fête des fleurs et plantation d'un arbre pour célébrer les naissances de l'année précédente.

Mai
Fête des mères avec remise de cadeau à toutes les mamans présentes.

Juin
(samedi qui suit le 21)
Fête de la musique.

1^{er} dimanche de novembre
Fête de l'arbre.

11 novembre
remise des prix des maisons fleuries.

31 décembre
Repas de Saint-Sylvestre à la salle des fêtes.

UN PACTE avec l'Etat, la Région et le Département pour valoriser les atouts du territoire



La Sambre en automne à Landrecies, octobre 2018

Un Pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache passé entre l'Etat, la Région des Hauts-de-France et les collectivités locales a été conclu le 7 novembre.

Le président de la République, Emmanuel Macron, a assisté à cette signature, à Sars-Poteries. Pour ratifier ce pacte : Mme Gourault, ministre de la Cohésion des territoires était entourée de Xavier Bertrand, président de la Région, Jean-René Lecerf, président du Département du Nord, ainsi que des Présidents des intercommunalités dont Guislain Cambier.

Mais comment le quotidien des habitants peut-il bien changer ? En définissant onze actions concrètes. Elles s'articulent autour de la mobilité et de la communication, de la santé, de la sécurité, de l'emploi, de l'aide aux plus fragiles, de l'éducation, du développement du numérique, de la culture, de l'agriculture, du patrimoine historique et de la 3^e Révolution industrielle.

La Communauté de Communes du Pays de Mormal avait proposé sept projets dont trois ont été mentionnés dans ce Pacte avec l'Etat, la Région et le Département.



L'aménagement d'une halte nautique
à Landrecies dont l'intérêt est manifeste avec la réouverture du canal de la Sambre, dont le plan de financement doit être consolidé pour aboutir.



La création d'un bureau d'information touristique dans le Moulin de Maroilles (924 913€).
Le moulin est mentionné dans le Pacte parmi un ensemble de monuments historiques de l'Avesnois et de la Thiérache qui vont bénéficier d'une enveloppe d'Etat de 5 M€.



L'accès facilité au numérique.
Trois communes bénéficieront de l'ouverture de tiers lieux nomades. Des pré-accords ont d'ores et déjà été conclus à Bavay et Landrecies. Ce projet de 485 000€ hors-tax sera financé en partie par la Région. Celle-ci participera au financement du fonctionnement et de l'investissement à hauteur de 90 000€ sur trois ans et 30 000 € sur trois ans.

ENVIRONNEMENT



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE passera aussi par les énergies bois, solaire et par le numérique

Le 7 novembre dernier, en marge de la visite présidentielle, deux ministres, Sébastien Lecornu, ministre en charge des Collectivités territoriales et Emmanuelle Wargon, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, se sont rendus à l'Ecomusée de Fourmies pour signer le Contrat de transition écologique (CTE) de la Sambre-Avesnois. Guislain Cambier était bien entendu présent pour cette signature d'importance.

Le CTE doit contribuer à la troisième révolution industrielle. Quinze contrats de ce type sont en cours d'élaboration dans toute la France. L'essentiel du montant financier est assuré par les collectivités (régions, départements et communautés de communes).

Le CTE doit s'articuler autour de quatre thématiques : la mobilité, le développement économique, l'énergie et l'agriculture. Et en ce qui concerne la CCPM, trois projets sont pris en compte dans le CTE.

LES GRANDS PROJETS DE LA CCPM DANS LE CTE



La valorisation de l'énergie bois.
Les systèmes de production et de distribution de chaleur à bois déchiqueté seront privilégiés. Ce sera notamment le cas à la caserne Clarke de Landrecies, antenne de la CCPM. Ce projet est estimé à 203 000€ hors-tax dont 50% seront financés par la Région et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).



Le recours à l'énergie solaire.
Des panneaux photovoltaïques seront installés à la caserne Clarke de Landrecies. Ce projet de 140 974€ hors-tax sera pris en compte à 30% par la Région et par l'Ademe.



Une étude de préfiguration (suivi le cas échéant d'un appel à projets et de la rédaction d'un programme de travaux) en vue de la création d'une zone dédiée à la Troisième révolution industrielle (Rév3) à La Longueville pour un montant de 230 000€. Pour l'heure, seule l'étude de préfiguration serait prise en charge par la Région.

RAPPEL

Dans un souci de bonne gestion des deniers publics, il est rappelé que la CCPM ne réalisera ces projets que si la part de subvention sur chaque action est conséquente.

AGENDA / L'actualité dans vos communes



Bientôt la saison des Brocantes, un calendrier est édité tous les ans, renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme du Pays de Mormal

GOMMEGNIES

Samedi 30 mars soirée théâtre à la salle des fêtes
Samedi 27 et dimanche 28 avril ducasse avec concert le samedi par la société de La Licorne à la salle des fêtes.
Mercredi 8 mai concert de Cœur en chœur à l'église.
Dimanche 8 juin foire de la Licorne organisée par le comité des fêtes et de la foire.



Héron cendré en bordure de la Sambre à Landrecies

LANDRECIES

28 avril
Au fil de l'eau le long du canal de la Sambre. Événement organisé par l'association Réussir notre Sambre en partenariat avec les communes qui bordent le canal. Plus de détail sur la page Facebook de la ville.



Tournoi de chevalerie à la fête médiévale de Mecquignies, juillet 2017

LE QUESNOY

Dimanche 24 mars revue « Brésil en fête » au Théâtre des 3 chênes.
Samedi 4 mai « Pinocchio » par le Théâtre du Bimberlot au Théâtre des 3 Chênes.
Du 15 au 25 mai festival de théâtre « Fêt'art » au Théâtre des 3 Chênes.

MECQUIGNIES

6 et 7 juillet 10^{ème} fête médiévale. Elle est organisée par l'association Mecquignies à la recherche de son passé, concert, tournois de chevaleries, marché, campements médiévaux, animations et restauration.



OBIES

1^{er} mai brocante organisée par l'association Gym Relax.

VILLEREAU

Du 18 au 22 janvier Instances sports à la salle de sport Alain Pillot, organisée par l'association La Rhôneelle.
28 avril marché aux fleurs organisé par l'association Vill'Potes.
11 mai vide greniers organisé par La Rhôneelle.
21 juin fête de la musique organisée par la mairie, l'OMCV et la Ferme du lion.
22 juin gala de danse à la salle de sports Alain Pillot par La Rhôneelle.
29 juin ducasse et brocante organisées par la mairie.

WARGNIES-LE-PETIT

Judi de l'Ascension ducasse de la Boiscrète (concerts et petite restauration).

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS :
www.cc-paysdemormal.fr

Si vous souhaitez faire figurer vos événements sur le site de la CCPM et dans le prochain magazine : contact@cc-paysdemormal.fr

*Seuls les événements organisés sur le territoire du Pays de Mormal seront pris en compte.

CULTURE EN PAYS DE MORMAL /



CLEA

Contrat Local d'Education Artistique
des artistes en Pays de Mormal

ARTISTES CLEA

Du 7 janvier au 10 mai 2019
Nicolas Courgeon et Morgane Joanin : duo de sculpteurs
Du 4 mars au 28 juin 2019
La compagnie théâtrale Maskantête

WARGNIES-LE-PETIT

Soirée de présentation de la saison culturelle du Pays de Mormal
Vendredi 1^{er} février à 19h
Salle des Fêtes
La soirée sera suivie d'un moment festif et convivial en compagnie du collectif Sajepe.



SAINT-WAAST-LA-VALLÉE

Judi 7 Février 2019 à 14h
Salle des fêtes
« Nestor » par le Cirque du bout du monde (représentation scolaire)

MAROILLES

8^{ème} Festival Hainaut-Chœurs
Dimanche 17 mars 2019 à 16h
Eglise Saint Humbert
Concert du Chœur C4 de Creil avec en 1^{ère} partie la chorale de l'école de Maroilles et la chorale « Gamins gamines » de Le Quesnoy

LE QUESNOY

Judi 4 avril 2019
Théâtre des 3 Chênes
« Les fâcheux » par la compagnie Art et cendres (2 représentations scolaires)

MAROILLES / LANDRECIES / POIX-DU-NORD ET ENGLEFONTAINE

8^{ème} Festival « Orgue à l'unisson »
Samedi 6 avril à l'Eglise Saint Humbert de Maroilles : Molière revisité par la troupe Forum Théâtre, accompagnée de l'organiste Jean-Michel Bachelet.
Samedi 30 mars 2019 à 18h à l'Eglise de Landrecies : Cor des Alpes et orgue avec Alexandre Jous, cor des Alpes et Jean-Michel Bachelet, orgue.
Dimanche 31 mars 2019 à 17h à l'Eglise de Poix-du-Nord : concert chant et orgue avec Christophe Gautier, baryton et Eulalie Poinson, orgue.
Eglise d'Englefontaine : concert vielle à roue et orgue avec Rémy Couvez, vielle et Marie Vallin, orgue (date à définir).

CROIX-CALUYAU / JENLAIN

Vendredi 29 mars à 20h
Salle des fêtes de Jenlain
Samedi 11 mai 2019 à 16h
Salle des fêtes de Croix-Caluyau
« Le faiseur d'histoires » par La Ligue d'Improvisation de Marcq-en-Baroeul

LE QUESNOY

Samedi 11 mai 2019 à 18h
Théâtre des 3 Chênes
Retransmission live de La Flûte enchantée ou Le Chant de la Mère de Mozart
En partenariat avec l'Opéra de Lille et la Ville de Le Quesnoy. A partir de 12 ans minimum

MARS / AVRIL / MAI 2019

Présence de la Compagnie OCUS (Compagnie Optimiste Créatrice d'Utopies Spectaculaires) pour le projet commun du Réseau Départemental de Développement Culturel en Milieu Rural : « Regards croisés entre habitants et artistes : Exquise humanité, êtres multiples ».
Mars 2019 : rencontres avec les habitants et tournée du studio ambulant (portraits photos, collecte de paroles et spectacle)
Avril 2019 : déclinaison des portraits sur le principe du cadavre exquis (circulation des œuvres chaque jour, d'une commune à l'autre)
Mai/Juin 2019 : tournée de l'exposition vivante

INFOS

Envie d'être informé plus régulièrement des manifestations que nous proposons ? C'est très simple !

Consultez en ligne notre agenda culturel qui reprend nos événements et nos nouveautés. L'agenda culturel sort chaque semestre de l'année. Vous pouvez également recevoir tous les mois notre lettre Infos Culture par mail, ou encore surfer sur notre page Facebook Culture en Pays de Mormal.





PORTRAIT /



BIENTÔT 300 TONNES de mimolette par an fabriquées à Maroilles

Redonner ses
lettres de noblesse à
un fromage régional
et faire de Maroilles la
capitale des fromages
du Nord, telle est
l'ambition du groupe
Henri Brunel.

LA MAISON HENRI BRUNEL

Cette société est née en Normandie en 1938. Tout a commencé avec l'affinage de Neufchâtel dans les caves de la maison familiale, avec une distribution autour de Dieppe. Maison qui est aujourd'hui le siège du groupe. L'activité s'est ensuite développée avec la vente de beurre, œufs et fromages. Un agrandissement de l'activité a été fait après la reprise par le père de la présidente actuelle. Ainsi, en 1974 démarre une activité de négoce en surgelés. Ce savoir-faire logistique est connu au travers de l'entreprise SOCOPAL. En 1988, le groupe rachète la société César Losfeld, spécialiste de l'affinage de mimolettes à Roubaix depuis 1871. En 2000, il fait l'acquisition de Thomas Export, spécialisé dans l'exportation de fromages français.



Saviez-vous que la mimolette, contrairement aux idées reçues, était un fromage du Nord ?

Elle a été créée en 1675 alors que la France était en guerre contre les Pays-Bas. Colbert ayant interdit l'importation de fromage hollandais, il exigea des fermiers de la région des Flandres, l'élaboration d'un fromage similaire.

Ce qui la distingue de sa voisine hollandaise est sa croûte cirronnée. Malheureusement, malgré cette origine, il n'y avait plus de mimolette fabriquée dans le département depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. En effet, les mimolettes vieillies par la société César Losfeld, appartenant au groupe Henri Brunel (qui vient de racheter la fromagerie de Maroilles), étaient juste affinées dans les caves roubaisiennes, mais fabriquées en Normandie ou plus largement en France. « Étaient » car depuis juin, la production de mimolette du Nord est relancée.

UN RACHAT SIGNE DE RENOUVEAU

Le groupe Henri Brunel, aujourd'hui dirigé par la petite fille de son fondateur, Cécile Brunel-Amri, a racheté le bâtiment qui était vacant depuis près de dix ans, en décembre 2017. Une aubaine pour la communauté de communes et une réelle opportunité pour le groupe réputé pour son savoir-faire fromagé.

De nombreux travaux ont été nécessaires au réaménagement des lieux. « Les travaux ont duré cinq mois et représentent un investissement de plus d'un million d'euros », indique Cécile Brunel-Amri. Après des tests effectués pour mettre le fromage orange au point, la production de fromages aboutis a démarré en juin. Mais il faudra patienter avant de déguster. La mimolette est un fromage qui se fait désirer. On peut la manger jeune vieille ou extra vieille, mais dans tous les cas, il faut attendre au minimum six mois d'affinage pour la plus jeune et jusqu'à deux ans pour la mimolette vieille sur planches de bois dans les caves de Roubaix, après huit semaines passées à la fromagerie. « Notre savoir faire, c'est la mimolette extra vieille », précise la présidente. L'objectif, pour le groupe Henri Brunel, est de fabriquer 300 tonnes de mimolettes par an.

LA MISE EN VALEUR D'UN PATRIMOINE LOCAL

Pour assurer la fabrication et le fonctionnement de la fromagerie, quatre personnes sont employées à Maroilles. Les personnes recrutées sont du territoire. Le lait lui aussi est local. « Nous avons un cahier des charges très précis et notre mimolette est fabriquée à partir de lait du nord et du Parc naturel régional de l'Avesnois sans OGM. Nous souhaitons mettre en avant les producteurs locaux. » Cette volonté contribue à pérenniser de nombreux emplois indirects.

Les volontés du groupe, par l'achat de ce bâtiment sont de remettre en route et en valeur ce bel outil qu'est la fromagerie, mais aussi de faire de Maroilles la capitale des fromages du Nord. La mimolette est en effet le deuxième fromage le plus consommé du Nord.

« Et sur le territoire régional, il existe plus de 200 spécialités fromagères à mettre en avant », précise Cécile Brunel-Amri. Tout ce travail sera notamment valorisé via le Parcours des sens, attenant à la fromagerie.



Découvrez l'activité de la fromagerie
avec l'Office de Tourisme.
Rens : 03 27 77 02 10



www.lareinedunord.fr